

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale

Québec



Direction des programmes Santé mentale,  
Dépendances et Itinérance

2022-2024

PLAN D'ACTION RÉGIONAL  
COMMUNAUTAIRE ET INTÉGRÉ EN  
ITINÉRANCE DE LA CAPITALE-NATIONALE

**Production**

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale  
Direction des programmes santé mentale, dépendances et itinérance  
2601 chemin de la Canardière, Québec, QC G1J 2G3

**Rédaction**

Frédéric Keck, adjoint à la Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et itinérance, CIUSSS de la Capitale-Nationale  
Gwenaëlle Dauphas, agente de planification, de programmation et de recherche, DSMDI, CIUSSS de la Capitale-Nationale  
Karine Mantha, agente de planification, de programmation et de recherche, DSMDI, CIUSSS de la Capitale-Nationale  
Sarah Plamondon, agente de planification, de programmation et de recherche, DSMDI, CIUSSS de la Capitale-Nationale  
Audrey Simard, agente de planification, de programmation et de recherche, DSMDI, CIUSSS de la Capitale-Nationale

**Révision**

Joseph Mundviller, technicien en administration, DSMDI, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Droit d'auteur © Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale -  
Direction des programmes santé mentale, dépendances et itinérance

*Toute reproduction totale ou partielle est autorisée à condition de mentionner la source.*

# TABLE DES MATIERES

---

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	
<b>LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>1. CONTEXTE ET RÉALITÉS RÉGIONALES DE L'ITINÉRANCE</b> .....	<b>5</b>
1.1 ÉLÉMENTS CONTEXTUELS .....	5
1.2 RÉALITÉS DE L'ITINÉRANCE SUR LE TERRITOIRE .....	6
1.3 LES GRANDS APPRENTISSAGES.....	6
<b>2. ÉLABORATION DU PLAN INTÉGRÉ</b> .....	<b>7</b>
2.1 STRUCTURE DE GOUVERNANCE .....	7
2.1.1 <i>Le RAIQ</i> .....	8
2.1.2 <i>Comité directeur en itinérance</i> .....	8
2.1.3 <i>Instance stratégique</i> .....	9
2.1.4 <i>Comité interne itinérance CIUSSS</i> .....	9
2.1.5 <i>Comité Ville – RAIQ - CIUSSS</i> .....	10
2.1.6 <i>Comité Parcours résidentiel en itinérance</i> .....	10
2.2 CONSULTATIONS .....	11
2.2.1 <i>Logement</i> .....	11
2.2.2 <i>Les services de santé et les services sociaux</i> .....	13
2.2.3 <i>Revenu</i> .....	15
2.2.4 <i>L'éducation, l'insertion sociale et l'insertion socioprofessionnelle</i> .....	16
2.2.5 <i>La cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation</i> .....	17
2.2.6 <i>Consultation finale</i> .....	18
2.3 PRIORITÉS RÉGIONALES.....	19
2.3.1 <i>Priorités régionales ciblées par la communauté</i> .....	19
2.3.2 <i>Plan d'investissement dans le cadre de Vers un chez soi</i> .....	20
2.3.3 <i>Communication et offres de services</i> .....	20
2.4 ACTIONS À MENER POUR LUTTER CONTRE L'ITINÉRANCE .....	21
2.4.1 <i>Prévenir l'itinérance</i> .....	21
2.4.2 <i>Rehausser le continuum de services en dépendances</i> .....	23
2.4.3 <i>Offrir un accompagnement adapté</i> .....	25
2.4.4 <i>Améliorer l'accessibilité au logement abordable et sécuritaire</i> .....	29
2.4.5 <i>Améliorer la santé du filet de sécurité communautaire</i> .....	30
2.5 ACCÈS COORDONNÉ.....	31
2.5.1 <i>Orientation régionale</i> .....	31

2.5.2	<i>Structure de gouvernance</i> .....	31
2.5.3	<i>Cartographie du continuum d'hébergement et de logement en itinérance</i> .....	32
2.5.4	<i>Système de gestion de l'information en itinérance</i> .....	33
2.5.5	Communication, suivi, maintien et amélioration du système d'accès coordonné .....	34
2.6	RÉSULTATS COMMUNAUTAIRES SOUHAITÉS .....	35
2.6.1	<i>Favoriser l'accès au logement abordable</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.6.2	<i>Santé du filet communautaire</i> .....	37
2.6.3	<i>Accessibilité aux services d'accompagnement budgétaire</i> .....	37
2.6.4	<i>Prévention des points de bascule vers l'itinérance et le décrochage scolaire chez les jeunes</i> .....	39
2.6.5	<i>Amélioration de la cohabitation sociale en soutenant la sortie de l'itinérance chronique</i> .....	40
2.6.6	<i>Amélioration des sorties d'établissements de détention</i> .....	41
	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>42</b>
	<b>ANNEXE I - LISTE DES MEMBRES DU RAIQ</b> .....	<b>44</b>
	<b>ANNEXE II : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR EN ITINÉRANCE</b> .....	<b>45</b>
	<b>ANNEXE III : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ INTERNE ITINÉRANCE CIUSSS</b> .....	<b>47</b>
	<b>ANNEXE IV : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ VILLE – RAIQ - CIUSSS</b> .....	<b>48</b>
	<b>ANNEXE V : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ PARCOURS RÉSIDENTIEL EN ITINÉRANCE</b> .....	<b>49</b>
	<b>ANNEXE VI : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR LE LOGEMENT</b> .....	<b>50</b>
	<b>ANNEXE VII : CARTE MENTALE – CONSULTATION LOGEMENT</b> .....	<b>51</b>
	<b>ANNEXE VIII : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX</b> .....	<b>52</b>
	<b>ANNEXE IX : CARTE MENTALE – CONSULTATION SUR LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX</b> .....	<b>53</b>
	<b>ANNEXE X : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR LE REVENU</b> .....	<b>54</b>
	<b>ANNEXE XI : CARTE MENTALE – CONSULTATION SUR LE REVENU</b> .....	<b>55</b>
	<b>ANNEXE XII : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR L'ÉDUCATION, L'INSERTION SOCIALE ET SOCIOPROFESSIONNELLE</b> .....	<b>56</b>
	<b>ANNEXE XIII : CARTE MENTALE - CONSULTATION SUR L'ÉDUCATION, L'INSERTION SOCIALE ET SOCIOPROFESSIONNELLE</b> .....	<b>57</b>
	<b>ANNEXE XIV : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR LA COHABITATION SOCIALE ET LES ENJEUX LIÉS À LA JUDICIARISATION</b> .....	<b>58</b>
	<b>ANNEXE XV : CARTE MENTALE - CONSULTATION SUR LA COHABITATION SOCIALE ET LES ENJEUX LIÉS À LA JUDICIARISATION</b> .....	<b>59</b>
	<b>ANNEXE XVI : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR LE PARCOURS RÉSIDENTIEL EN ITINÉRANCE</b> .....	<b>60</b>

<b>ANNEXE XVII : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION FINALE .....</b>	<b>61</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>62</b>

## LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

---

CCI	Capacité communautaire et innovation
CD	Communauté désignée
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de service sociaux
CIUSSSCN	Centre intégré universitaire de santé et de service sociaux de la Capitale-Nationale
DSMDI	Direction des programmes en Santé mentale, dépendances et itinérance
DJ	Direction Jeunesse
ICRÉ	Itinérance dans les communautés rurales et éloignées
L'Entente	Entente Canada-Québec concernant Vers un chez-soi 2019-2024
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PAII	Plan d'action interministériel en itinérance
PSL	Programme supplément au loyer
SPLI	Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance
La Stratégie	Stratégie d'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir
VCS	Vers un chez-soi

## INTRODUCTION

---

En 2007, les Nations-Unies considéraient le problème de l'itinérance au Canada comme une urgence nationale. Plus de dix ans après, malgré les initiatives entreprises par les deux paliers gouvernementaux, l'implication du réseau de la santé et des services sociaux et l'engagement du réseau communautaire, les enjeux restent d'actualité. L'itinérance n'est pas un phénomène nouveau. En revanche, la nouveauté réside dans l'accroissement de l'itinérance visible. Devant l'ampleur du phénomène, seule une réponse collective et orientée vers les besoins des personnes pourra permettre de lutter efficacement contre l'itinérance.

Parmi les initiatives gouvernementales qui ont un impact considérable sur la réponse apportée aux besoins des personnes en situation d'itinérance, il y a la Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance Vers un chez-soi (VCS). Celle-ci remplace la précédente Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) pour laquelle le Québec a une entente avec le gouvernement du Canada, entente qui est en vigueur du 1er avril 2019 au 31 mars 2024. Cette stratégie s'appuie sur des résultats de recherche et de moyens reconnus efficaces pour prévenir et réduire l'itinérance.

Plus récemment, à l'automne 2021, le plan d'action interministériel en itinérance (PAII) 2021-2026 – S'allier devant l'itinérance du gouvernement du Québec - est rendu public. Ce PAII s'articule autour des trois axes de la prévention, de l'accompagnement et de l'intersectorialité. Les besoins des personnes itinérantes ou en voie de le devenir sont au cœur des préoccupations. Cinq principes directeurs encadrent le PAII à savoir: la lutte contre la stigmatisation, la responsabilité collective, la reconnaissance de la diversité des visages, des parcours et des réponses, l'accompagnement et le soutien et enfin, le renforcement de la capacité d'agir.

Les leviers offerts par ce plan d'action contribueront également à la mise en place de solutions aux enjeux présentés dans ce document de planification communautaire.

# 1. CONTEXTE ET RÉALITÉS RÉGIONALES DE L'ITINÉRANCE

---

## 1.1 ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

Les actions à réaliser pour contrer l'itinérance dépassent la mise en place d'une offre de services plus traditionnelle qui repose trop souvent sur un petit nombre d'organisations. Il s'agit d'un fort consensus : seule une mobilisation collective peut permettre de répondre à l'impératif de réintégrer dans la société ceux et celles qui vivent en marge de notre société et d'éviter que d'autres personnes basculent vers l'itinérance.

Depuis plus de deux décennies, les gouvernements fédéral et provincial multiplient les initiatives et font de cet enjeu l'une de leurs priorités sociales. Dans sa Politique nationale de lutte à l'itinérance, le gouvernement du Québec définit l'itinérance comme un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifeste par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes.

La stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance Vers un chez-soi (VCS) est une initiative du gouvernement du Canada qui s'inscrit en continuité de la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI). Actuellement, l'entente Canada-Québec qui balise les orientations ainsi que les modalités d'administration du programme est effective pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2024. Initialement, la SPLI devait prendre fin en 2019. Toutefois, la transition du programme SPLI vers le programme VCS a été prolongée de 2019 à 2021. Avec la pandémie qui est survenue, des fonds d'urgence ont été rendus disponibles, si bien que des attributions financières ont été administrées par le CIUSSS dès juin 2020, alors que le transfert de responsabilité devait s'officialiser au 1<sup>er</sup> avril 2021.

Les fonds d'urgence susmentionnés réfèrent à l'entente Canada-Québec qui vise à soutenir la réponse du secteur de l'itinérance à la Covid-19 dans le cadre du programme Vers un chez-soi. Du financement non récurrent a été rendu disponible pour les exercices financiers 2020-2021 et 2021-2022, pour un montant total respectif de 6,2M\$ et 4,4M\$ pour l'ensemble de la province. Cette aide a permis l'émergence d'initiatives régionales en lien avec les enjeux pandémiques, mais a aussi permis de répondre à des besoins qui perdureront. Des enjeux sont à prévoir lorsque le financement additionnel se terminera.

Par le mandat qui lui est confié, le CIUSSSCN assure l'administration régionale du programme Vers un chez-soi, mais avant tout, il souhaite lutter contre l'itinérance au côté des partenaires intersectoriels et communautaires en exerçant son rôle de coordination de façon proactive. Les CISSS et CIUSSS assurent plusieurs rôles tels que la coordination, la concertation et la mobilisation intersectorielle sur leur territoire sur la question de l'itinérance tout en respectant les rôles et responsabilités des autres acteurs québécois concernés. De plus, depuis 2015-2016, les établissements ont dû faire face au défi de la fusion, ce qui a amené beaucoup de changements en ce qui a trait aux interlocuteurs en santé et services sociaux au sein

de la nouvelle structure du réseau public. Malgré ce nouveau contexte, nos mécanismes de communication et de concertation ont pu être maintenus et, à certains égards, renforcés au cours des dernières années.

## 1.2 RÉALITÉS DE L'ITINÉRANCE SUR LE TERRITOIRE

Les plans communautaires des dernières années confirment que le visage de l'itinérance change et se diversifie. Il n'y a pas qu'un seul profil type, mais bien une multitude. Le deuxième portrait de l'itinérance au Québec confirme lui aussi ce constat. Lors du dénombrement de 2018 nous apprenons qu'à ce moment la proportion des femmes en situation d'itinérance dans la Capitale-Nationale était de 32% comparativement à 66% d'hommes. Cela met en lumière les enjeux en lien avec l'itinérance cachée qui est plus difficile à mesurer. Toutefois, nous savons que ce phénomène est présent sur notre territoire et qu'il touche autant les hommes, les femmes que les jeunes.

Les dynamiques sociales et l'accompagnement se complexifient également avec les troubles concomitants tels que les problèmes de santé mentale, de santé physique et de dépendances, pour ne citer que ceux-là. Pour bien comprendre le phénomène, il est important d'allier les expertises de chacun des partenaires intersectoriels et communautaires.

L'itinérance visible prend de plus en plus de place durant les dernières années et elle met en avant-plan les enjeux rattachés à la cohésion sociale. Cette réalité est exacerbée depuis un an dans les quartiers centraux de la Ville de Québec. Il faudra suivre le phénomène de près afin de mieux le comprendre et offrir des réponses adaptées à cette réalité.

Enfin, avec les mouvements des populations, nous constatons également une évolution de l'itinérance en périphérie du territoire, ce qui représente un défi différent en raison du profil et des besoins spécifiques à ces personnes en situation d'itinérance.

## 1.3 LES GRANDS APPRENTISSAGES

Le contexte pandémique des deux dernières années est arrivé avec son lot de défis et a obligé l'ensemble des partenaires ainsi que le CIUSSSCN à adapter rapidement et efficacement l'offre de services. Dans ce contexte critique, les partenaires intersectoriels et communautaires se sont montrés créatifs et se sont largement mobilisés pour répondre aux besoins d'une population déjà vulnérable et encore plus éprouvée.

En lien avec les apprentissages de la dernière planification communautaire, mentionnons comment les services développés selon le modèle *Logement d'abord* ont démontré qu'ils avaient leur place dans l'offre de service. L'un des objectifs importants de cette approche intégrée est de s'assurer que la personne vive des réussites dans son parcours de rétablissement en proposant une offre de services qui prend en compte l'ensemble des besoins des personnes en situation d'itinérance afin de viser le renforcement de ses compétences et favoriser son autonomie.

## 2 ÉLABORATION DU PLAN INTÉGRÉ

---

Le plan d'action régional et communautaire intégré est l'occasion de faire le point avec l'ensemble de nos partenaires concernant les enjeux et priorités régionales. Cela permet d'arriver à des consensus de plus grande échelle. Très important pour la cohésion de nos actions régionales, le plan communautaire détermine les orientations et priorités d'action pour les prochaines années.

La DSMDI du CIUSSSCN assume la coordination de l'élaboration du plan, en mettant à contribution les partenaires communautaires et intersectoriels dans les réflexions sur la mise en place de solutions.

### 2.1 STRUCTURE DE GOUVERNANCE

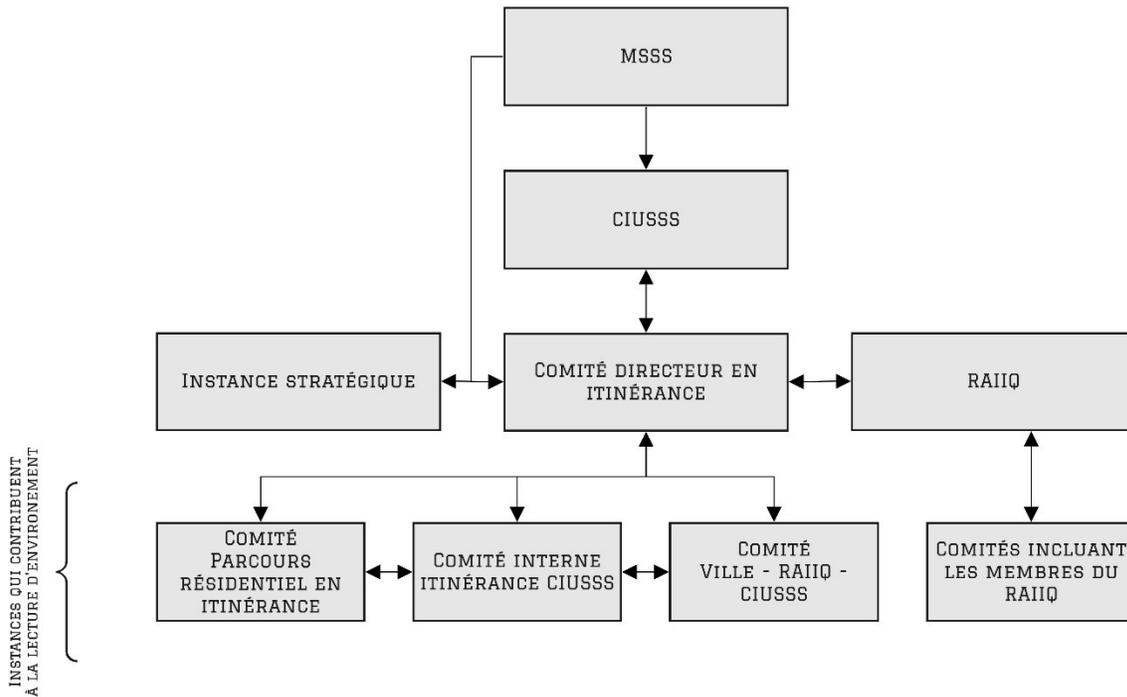
Nous nous dotons de différentes structures dont l'objectif est d'avoir des mécanismes de concertation réguliers à différents niveaux. Les éléments mentionnés dans cette section résument certains mécanismes en place, mais celle-ci ne représente qu'une partie du système. En effet, en arrière-plan, nous retrouvons nos communications régulières avec nos partenaires dont les interlocuteurs désignés sont clairement identifiés, ce qui facilite grandement nos échanges. Par son positionnement, le CIUSSSCN a également la responsabilité de faire le lien avec le MSSS en lien avec les enjeux régionaux rencontrés. De plus, il assure la gestion du programme VCS et a notamment la responsabilité de l'administration du financement. Enfin, il assume son rôle en lien avec sa responsabilité populationnelle qui l'invite à communiquer, informer et concerter en continu.

Deux instances régionales sont incontournables dans la prise de décision en matière d'itinérance dans la Capitale-Nationale, soit le Regroupement d'aide pour les itinérantes et itinérants de Québec (RAIIQ), par son rôle de concertation et de représentation du milieu communautaire, et le comité directeur en itinérance qui permet de rallier un nombre considérable d'acteurs intersectoriels en itinérance.

En parallèle, l'instance stratégique composée du CIUSSS, de la Ville et de représentants ministériels s'ajoute à nos mécanismes de concertation depuis maintenant un peu plus d'un an. La reprise éventuelle des rencontres dédiées à cette collaboration permettra de mieux positionner l'instance au sein de notre structure élargie de gouvernance.

En plus des instances précédemment nommées, voici un schéma qui inclut les comités et représentants les plus importants dans la structure régionale de gouvernance, tant du point de vue de la concertation que de la prise de décision en matière d'itinérance. Celles-ci s'influencent mutuellement de façon directe par leur mandat, ou de façon indirecte par leur composition.

## Schématisation de la structure de gouvernance en itinérance pour la région de la Capitale-Nationale



### 2.1.1 Le RAIQ

Le Regroupement pour l'aide aux itinérantes et itinérants de Québec a pour mission de regrouper, animer, mobiliser, soutenir et représenter les organismes communautaires autonomes de la Capitale-Nationale œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être il rassemble quarante-deux organismes membres dont la liste se trouve à [l'annexe I](#). Il participe à plusieurs comités intersectoriels, dont celui mis en place pour élaborer le présent plan d'action intégré et communautaire en itinérance.

Fort de son ancrage dans la communauté et de sa proximité avec ses membres, le RAIQ est un interlocuteur privilégié pour le CIUSSS. En tant que regroupement communautaire, l'organisme agit en ayant sa propre gouvernance, si bien qu'il préserve son autonomie décisionnelle dans les actions qu'il entreprend.

### 2.1.2 Comité directeur en itinérance

Le comité directeur en itinérance de la Capitale-Nationale est une instance stratégique qui réunit plusieurs partenaires intersectoriels dont le but ultime est la prévention et la réduction de l'itinérance sur le territoire de la Capitale-Nationale. Pour ce faire, le comité adopte une vision claire et commune des orientations et des enjeux régionaux entourant le phénomène de l'itinérance. Le comité directeur en itinérance est composé de représentants tels que : plusieurs directions du CIUSSS Capitale-Nationale, des représentants

de différents ministères impliqués en itinérance, la Ville de Québec et le RAIQ. La composition complète de ce comité est disponible à [l'annexe II](#).

Le comité directeur assure la cohérence et le suivi des actions prioritaires à mettre en place, et ce, en cohérence avec les orientations du PAII et de la table interministérielle en itinérance. Les axes d'interventions guidant les actions du comité directeur sont :

- Le logement ;
- Les services de santé et les services sociaux ;
- Le revenu ;
- L'éducation, l'insertion sociale et socioprofessionnelle ;
- La cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation.

Ce comité est aussi un lieu de rencontre entre les partenaires intersectoriels en lien avec le PAII pour mettre en commun, puis adresser à nos interlocuteurs désignés des enjeux régionaux ciblés. Le rôle du CIUSSSCN est un rôle de coordination de ces acteurs. Il facilite les échanges entre l'ensemble de ces acteurs dans une logique de renforcer les partenariats.

Une coordination des actions a lieu afin de faciliter la mise en œuvre efficace des actions sur le terrain. Le comité se rencontre cinq à six fois par année.

### **2.1.3 Instance stratégique**

L'instance stratégique en itinérance a pour mandat d'identifier les grands enjeux de la Ville de Québec en matière d'itinérance et les actions les plus appropriées à mettre en œuvre, puis à en assurer le suivi. Le mandat de l'instance stratégique s'inscrit en soutien au comité directeur intersectoriel en itinérance. Les personnes mandatées pour y siéger sont des représentants CIUSSS de la Capitale-Nationale, de la Ville de Québec ainsi que des ministères de la Santé et des Services sociaux et des Affaires municipales et de l'Habitation.

### **2.1.4 Comité interne itinérance CIUSSSCN**

Le comité interne itinérance CIUSSSCN est une instance qui réunit les représentants de toutes les directions cliniques du CIUSSS. Il s'agit de l'une des actions mises en place pour actualiser la stratégie d'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir<sup>1</sup>. L'une des fonctions de ce comité est de mobiliser l'ensemble des directions cliniques autour du phénomène de l'itinérance et d'avoir des interlocuteurs désignés dans chacune de ces directions. Ainsi, nous souhaitons éviter de travailler en silos pour favoriser la fluidité du continuum de services. L'un des

---

<sup>1</sup> La stratégie d'accès découle du PAII 2015-2025

objectifs est également de sensibiliser et de favoriser l'adhésion des directions du CIUSSS quant à l'importance pour tous de dépister les personnes vivant de l'instabilité résidentielle.

De plus, ce comité a pour mandat de développer une vision commune et une offre de service transversale, accessible, fluide et intégrée au niveau de l'itinérance au CIUSSS de la Capitale-Nationale. Cette trajectoire tient compte des difficultés d'accès que peut rencontrer une personne en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle. Il permet d'avoir un endroit pour adresser les enjeux liés à cette clientèle et ainsi pouvoir cibler les orientations à privilégier. Il favorise les arrimages et la coordination entre les directions. La composition du comité est disponible à [l'annexe III](#).

### **2.1.5 Comité Ville - RAIQ - CIUSSS**

Le comité Ville – RAIQ - CIUSSS met en place des mécanismes de communication basés sur les besoins des populations en situation d'itinérance ou à risque de l'être de la Ville de Québec. Il permet d'avoir une lecture en temps réel des enjeux et besoins régionaux et d'être proactif dans la recherche collective de solutions. C'est un comité opérationnel qui permet d'assurer une vigie et d'être réactif en ce qui a trait aux enjeux qui concernent plus spécifiquement la collectivité désignée. Ce comité permet de faire un suivi conjoint sur des problématiques qui nous rassemblent et qui peuvent toucher plusieurs autres comités. La composition du comité est disponible à [l'annexe IV](#).

### **2.1.6 Comité Parcours résidentiel en itinérance**

Le comité Parcours résidentiel en itinérance a pour objectif premier d'avoir une lecture systémique des besoins, des enjeux et des forces du continuum résidentiel en itinérance dans la région de Québec. Il contribue aussi à la réflexion et au développement du processus de consultation et de mise en œuvre des mécanismes d'accès coordonné. Le comité de suivi a pour mandat de réaliser une vigie sur les travaux, s'assurant que ces derniers se déroulent dans le respect des intérêts des personnes utilisatrices de services et permette de développer une lecture commune de l'offre et de l'organisation des services d'hébergement et de logement desservant des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. La composition du comité de suivi des travaux est disponible à [l'annexe V](#).

## 2.2. CONSULTATIONS

Les dernières consultations ayant été réalisées dans la Capitale-Nationale ont eu lieu en 2019 en prévision du déploiement du nouveau PAII. Elles ont alors été réalisées en se basant sur les cinq axes établis dans la Politique de lutte à l'itinérance. Pour des fins de continuité et pour une meilleure comparaison de l'évolution des besoins, il a été convenu de maintenir ce cadre pour la consultation de l'automne 2021.

Pour le présent plan d'action, une première série de consultations a été organisée en septembre 2021. Il a été convenu d'organiser une rencontre par axe soit un total de cinq rencontres auprès des organismes et partenaires dédiés à la lutte contre l'itinérance et l'instabilité résidentielle. Les invitations ont été diffusées aux membres du RAIQ via leur infolettre. Une invitation a également été envoyée au comité directeur en itinérance et au comité interne en itinérance afin de convier leurs membres respectifs. De plus, nos partenaires ont fait circuler l'invitation afin de rallier un maximum de personnes pour participer aux échanges. Certains invités se sont présentés à plusieurs rencontres selon leurs intérêts et le mandat des organismes qu'ils représentaient. Les invitations initiales par axes ont été envoyées le 30 juillet et les consultations ont toutes eu lieu en septembre 2021.

Compte tenu des impératifs liés à la pandémie du Covid-19, les rencontres ont eu lieu de façon virtuelle via la plateforme TEAMS sous forme de table ronde en assemblée plénière. Elles étaient d'une durée de trois heures. Le déroulement et les droits de parole étaient assurés par une organisatrice communautaire alors que le contenu était animé par deux agentes de planification, programmation et recherche de la DSMDI du CIUSSS Capitale-Nationale.

Dans un deuxième temps, une consultation finale à l'attention de tous les partenaires intersectoriels en itinérance a eu lieu le 28 octobre 2021, avec pour objectif de définir les orientations et priorités régionales.

### 2.2.1 Logement

La rencontre sur l'axe Logement a eu lieu le 21 septembre 2021 et a rassemblé trente et un participants. La liste des organismes ayant participé à cette consultation se trouve à [l'annexe VI](#).

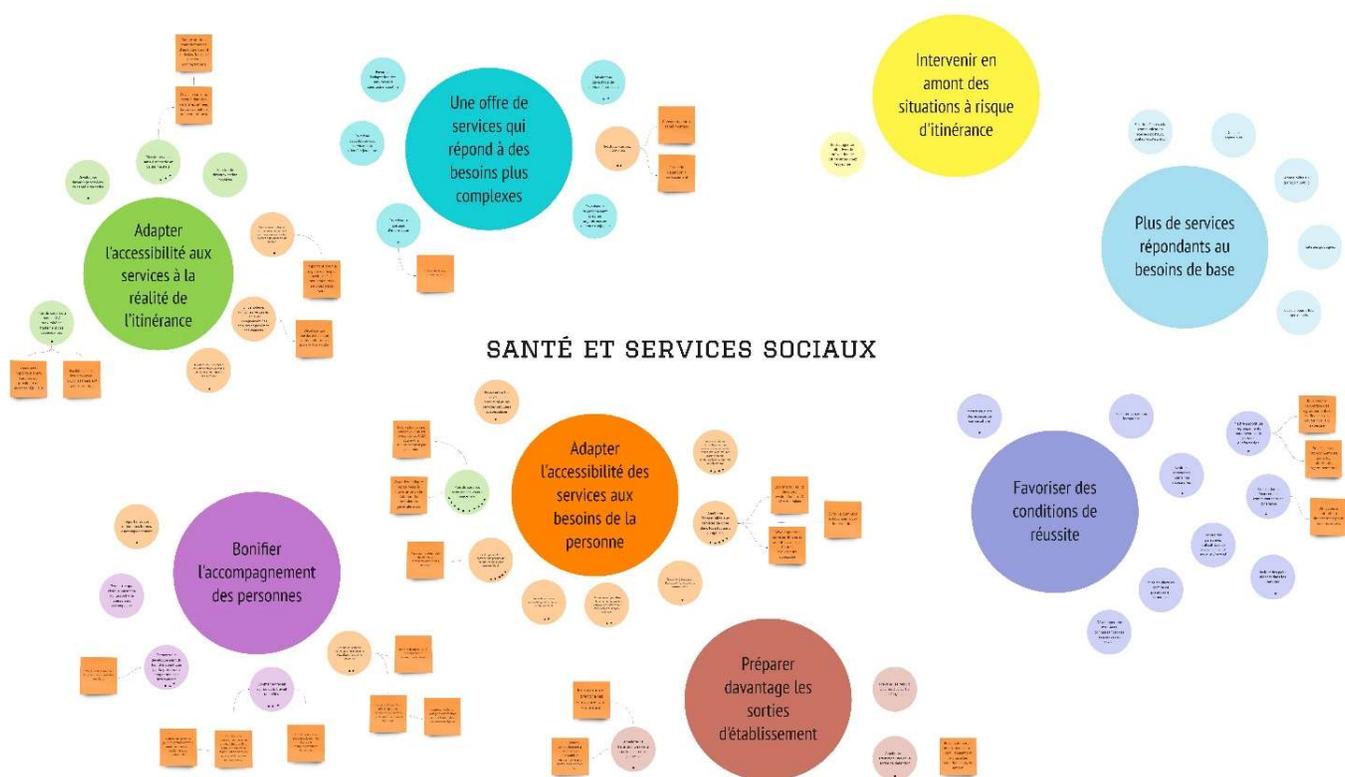


En parallèle des priorités mises en évidence, les partenaires ont soulevé plusieurs autres points dignes d'être rapportés. Ils ont notamment rappelé l'importance de favoriser une approche globale. Ils ont échangé sur leurs préoccupations en lien avec l'adaptation des services à la réalité de l'itinérance en diminuant les obstacles à l'accessibilité et ont souligné l'intérêt de développer un point central d'information sur l'hébergement et le logement. À cela s'ajoute l'amélioration des services complémentaires comme l'accès à des services de désencombrement, la gestion parasitaire et la gestion des animaux pour ne citer que ces quelques exemples.

## 2.2.2 Les services de santé et les services sociaux

Le visuel ci-dessous a été utilisé pour synthétiser les propos retenus lors de cette rencontre:

La rencontre sur l'axe Services de santé et services sociaux a eu lieu le 23 septembre 2021 et a rassemblé trente-trois participants. La liste des organismes ayant participé à cette consultation se trouve à [l'annexe VIII](#).



Consultation réalisée le 23 septembre 2021 - 8 participants en ligne, 25 participants CLSSSCM - Axe Santé et Services Sociaux

Une version à plus grande échelle de cette carte mentale est jointe à [l'annexe IX](#).

Lors de la consultation sur l'axe Santé et Services sociaux, deux priorités sont mises en avant par les participants. Les organismes consultés font le constat qu'**intervenir en amont de l'itinérance** demeure une priorité et insistent sur l'importance d'encourager les initiatives de prévention de l'itinérance, en particulier, chez les jeunes. Ils soulèvent l'intérêt d'**améliorer l'accompagnement** en favorisant les suivis à long terme et la bonification du travail de rue et de milieu afin de permettre le développement d'un lien de confiance. Pour la communauté, il apparaît aussi de plus en plus nécessaire d'**adapter l'accessibilité des services aux besoins de la personne** en développant, entre autres, davantage de services sans rendez-vous ou ponctuels. Ils souhaitent que soit encouragé le développement de partenariats entre les différents acteurs du milieu communautaire et du réseau public afin de viser la complémentarité des services.

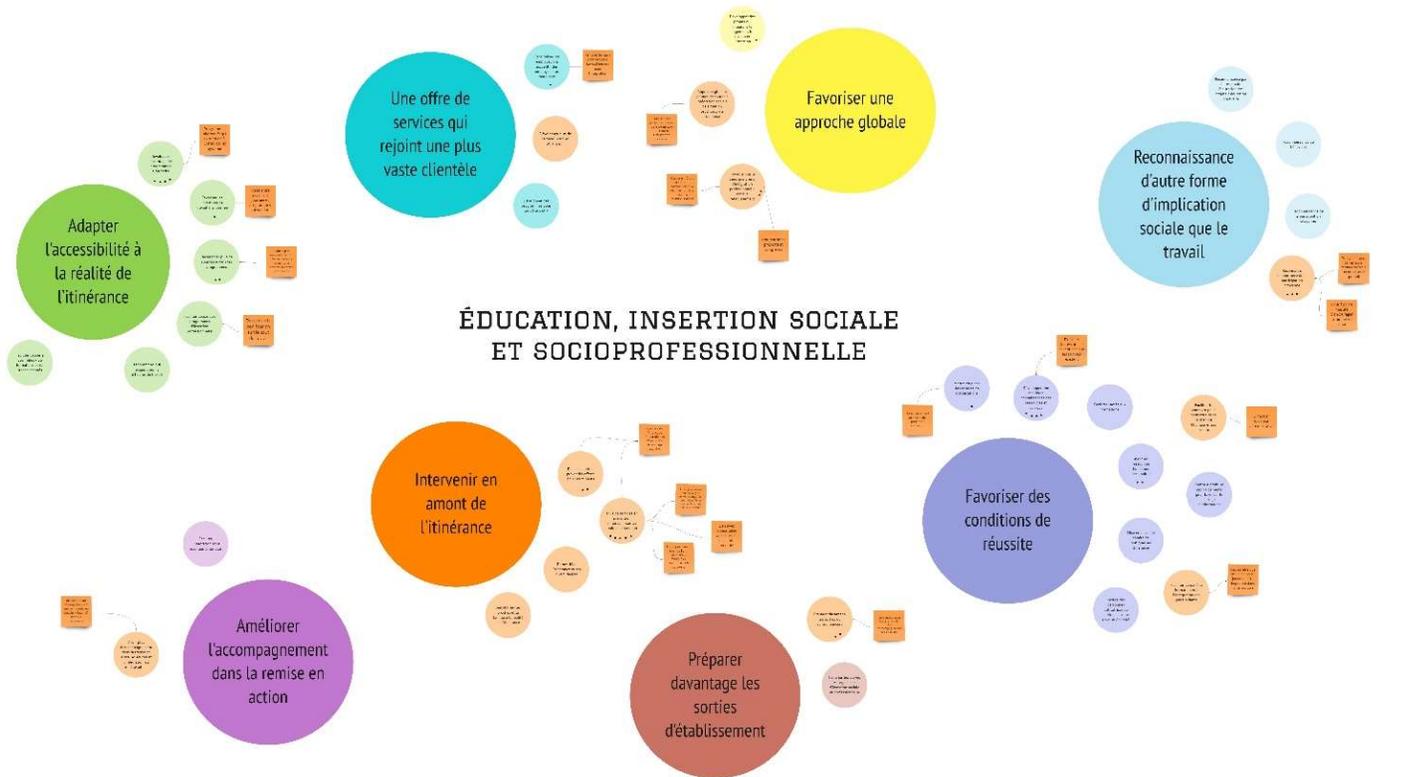
Aux priorités identifiées, s'ajoutent les préoccupations que nous jugeons important de partager telles que l'adaptation des services à la réalité de l'itinérance en tenant compte entre autres des réalités vécues en périphérie du centre-ville et en encourageant le développement de services de proximité. Les participants ont aussi soulevé l'importance de développer une offre de services en mesure de répondre à des besoins plus complexes ainsi que l'importance des services répondants aux besoins de base. Comme il a été discuté à plusieurs reprises dans différents axes, les partenaires de la région demeurent soucieux d'être en mesure de mieux préparer les sorties d'établissement.



## 2.2.4 L'éducation, l'insertion sociale et l'insertion socioprofessionnelle

La rencontre sur l'axe Éducation, insertion sociale et insertion socioprofessionnelle a eu lieu le 17 septembre 2021 et a rassemblé dix-sept participants dont certains venaient du même organisme. La liste des organismes ayant participé à cette consultation se trouve à [l'annexe XII](#).

Le visuel ci-dessous a été utilisé pour synthétiser les propos retenus lors de cette rencontre:



Consultation sociale 17 septembre 2021 - Plan d'action communautaire 01-2021 - Axe Éducation, insertion sociale et socioprofessionnelle

Une version à plus grande échelle de cette carte mentale est jointe à [l'annexe XIII](#).

Les organismes consultés sur l'axe Éducation, insertion sociale et insertion socioprofessionnelle déterminent trois priorités. En effet, ils conviennent **qu'intervenir en amont de l'itinérance** permettrait d'accompagner les jeunes de façon à établir un lien de confiance et ainsi être présent lorsque les points de bascule vers l'itinérance se présentent, entre autres afin de prévenir le décrochage scolaire. Les acteurs soulèvent aussi l'importance **de favoriser une approche globale**, en intervenant sur différentes sphères psychosociales afin de rendre l'intégration sociale ou socioprofessionnelle possible. Ils souhaitent pouvoir approfondir le sens que prend cette intégration dans le rétablissement de la personne accompagnée. Également, ils avancent que **d'adapter l'accessibilité à la réalité de l'itinérance** demeure une priorité régionale, soulevant d'ailleurs que depuis l'apparition des programmes de travail à la journée, il est mis en lumière que le passage vers les programmes subventionnés d'intégration est parfois une démarche ardue

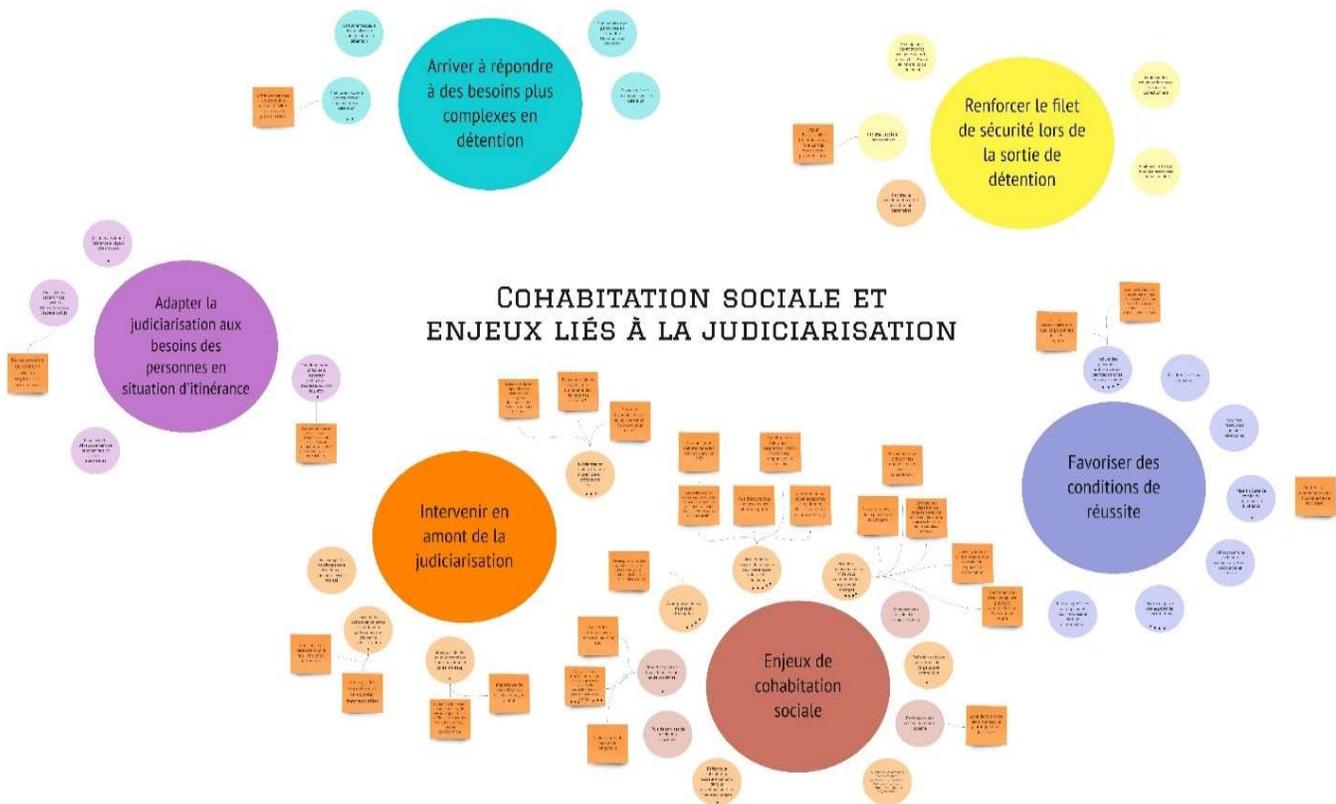
et exigeante. Le développement de programmes alternatifs pouvant permettre de combler ce fossé serait accueilli favorablement par la communauté.

En plus des priorités, les participants à la consultation ont soulevé des éléments secondaires. Ils estiment important de développer une offre de services qui rejoint une plus vaste clientèle et de reconnaître d'autres formes d'implication sociale que le travail comme la participation citoyenne. De plus, ils ajoutent qu'il serait très pertinent de préparer l'arrimage vers un programme d'insertion sociale lors des sorties d'établissement et d'améliorer l'accompagnement dans la remise en action.

### 2.2.5 La cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation

Le visuel ci-dessous a été utilisé pour synthétiser les propos retenus lors de cette rencontre:

La rencontre sur l'axe Cohabitation sociale et enjeux liés à la judiciarisation a eu lieu le 28 septembre 2021 et a rassemblé trente participants. La liste des organismes ayant participé à cette consultation se trouve à [l'annexe XIV](#).



Consultation publique de 28 septembre 2021 - Révisé par consultation publique 10/05/2023 - Axes de travail social et pénitentiaire - JBB/BS/2023

Une version à plus grande échelle de cette carte mentale est jointe à [l'annexe XIV](#).

Suite à la consultation sur l'axe Cohabitation sociale et enjeux liés à la judiciarisation, deux priorités sont mises en évidence. Dans le contexte de la pandémie et d'une multitude de changements sociaux dans la dernière année, **l'amélioration de la cohabitation sociale** est devenue une priorité pour la région. Plusieurs pistes de solutions ont été proposées, dont l'importance de mettre en place des espaces de réflexion et de dialogue pour développer une vision commune et être en mesure éventuellement de prévenir les difficultés de cohabitation. En outre, il a aussi été proposé d'augmenter la diversité de lieu à haut seuil d'acceptation afin de diminuer les tensions à l'intérieur et autour de ces lieux. La communauté a aussi exprimé l'importance de réaliser les efforts nécessaires afin **d'intervenir en amont de la judiciarisation**, entre autres en facilitant la collaboration entre les différents partenaires et de bonifier la réflexion collective dans les situations psychosociales complexes et les contextes de non-collaboration.

Adapter la judiciarisation aux besoins des personnes en situation d'itinérance, arriver à répondre à des besoins plus complexes en détention et renforcer le filet de sécurité lors de la sortie de détention sont aussi des préoccupations importantes qui ont été rapportées par les participants lors de la consultation.

## 2.2.6 Consultation finale

Le 28 octobre 2021 a eu lieu la consultation finale, qui donnait suite aux consultations par axes du mois de septembre. Elle s'adressait aux partenaires intersectoriels en itinérance. Soixante-quatre personnes étaient présentes et trente-et-un organismes et partenaires sont représentés. Le déroulement est organisé de façon à présenter les priorités ressorties lors des précédentes consultations par axe, suivi de discussions en sous-groupes. Lors de cette rencontre, c'est aussi l'occasion de rappeler le transfert de coordination du programme du fédéral vers le provincial.

Après la présentation générale, les organismes séparés en sous-groupes disposent d'une heure pour répondre aux trois questions suivantes :

- Êtes-vous en accord avec les orientations du plan communautaire ?
- Est-ce que les priorités soulevées dans les consultations vous apparaissent cohérentes avec vos observations ?
- Comment pourrions-nous, selon vous, assurer un suivi sur les progrès réalisés par la communauté en matière d'itinérance ?

Par la suite, les sous-groupes sont invités à revenir en assemblée plénière pour partager le résultat de leurs échanges.

La liste des participants à cette consultation se trouve à [l'annexe XVII](#).

## 2.3 PRIORITÉS RÉGIONALES

### 2.3.1 Priorités régionales ciblées par la communauté

Les orientations et priorités régionales qui ont été validées par les consultations sont résumées dans le schéma suivant:



Depuis les débuts du programme et des consultations communautaires, certaines orientations régionales sur l'utilisation des sommes se sont clarifiées et maintenues au fil des ans. Avec la planification actuelle, nous trouvons important de les préciser.

**Il en ressort quatre grandes orientations régionales, à savoir :**

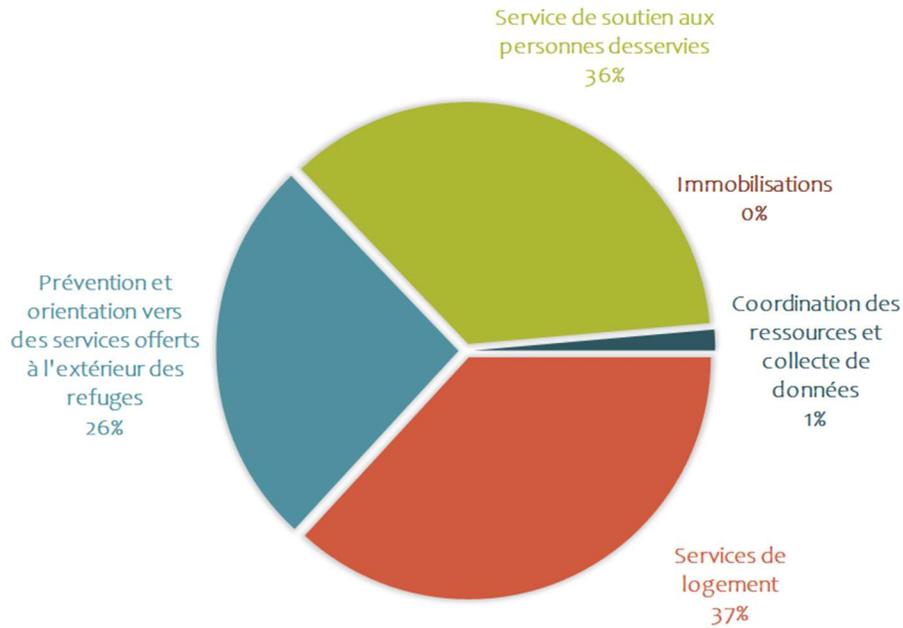
- Favoriser l'intervention directe,
- Reconnaître l'expertise du milieu communautaire en itinérance,
- Reconnaître l'ancrage des organismes dans leur milieu,
- Permettre l'innovation ou rester innovant sur un projet déjà existant afin de suivre l'évolution de la population desservie et s'adapter à l'environnement physique ou aux enjeux de ressources humaines.

Une analyse plus poussée des consultations par axe met en lumière des éléments transversaux étant également des conditions de réussite. Nous pouvons les regrouper en deux sous-thèmes.

Le premier reflète l'importance d'intégrer plus de pairs-aidants dans les services et plus de personnes utilisatrices dans les projets et travaux. Le deuxième est d'avoir plus d'espaces pour se concerter, mais surtout pour développer une meilleure communication afin de mieux connaître les services et les programmes des autres acteurs de la région.

### 2.3.2 Plan d'investissement dans le cadre de Vers un chez soi

Selon l'analyse des projets en cours en lien avec les orientations et exigences de VCS, il en ressort que le financement se divise de cette façon, pour un montant total attribué de 3 821 502 \$ :



Ces orientations reflètent une certaine continuité, mais notre objectif est de tendre le plus possible vers un équilibre entre les trois secteurs d'activités principaux ciblés, c'est-à-dire d'investir approximativement un tiers du financement pour chacun des volets d'activités.

### 2.3.3 Communication et offres de services

La région de Québec accorde une importance toute particulière au processus de consultations de la communauté d'où le choix de procéder à cinq consultations par axe et à une consultation finale avec travail en sous-groupes et retour en assemblée plénière. La volonté est d'écouter et d'entendre les partenaires sur les priorités d'action.

Malgré la charge de travail de tous les acteurs, il est apparu primordial de prendre un temps d'arrêt pour travailler ensemble, se questionner et ainsi renforcer les partenariats intersectoriels. La réponse positive des partenaires, leur présence et la qualité des échanges confirment la pertinence de procéder ainsi malgré le contexte (pandémie, demandes constantes ou en augmentation/complexification, pénurie de main-d'œuvre). Cette réflexion permet de continuer de travailler en fonction des enjeux régionaux par le démarrage de projets.

## 2.4 ACTIONS À MENER POUR LUTTER CONTRE L'ITINÉRANCE

Les orientations du plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 s'inscrivent en cohérence avec plusieurs priorités régionales qui sont présentées à la section suivante. Les actions qui y sont proposées permettent de travailler activement à améliorer la fluidité au sein du continuum résidentiel en itinérance en renforçant, notamment, l'accompagnement en logement et lors de sortie d'hébergement transitoire tant pour les jeunes, les adultes, les femmes et toute autre communauté vulnérable. Prévenir l'itinérance et sortir de la rue sont deux objectifs étroitement liés à la bonification de subventions au loyer et à l'accompagnement offert pour viser la stabilité résidentielle.

Plus spécifiquement, le déploiement du PAII soutiendra principalement quatre des objectifs régionaux de la Capitale-Nationale : la prévention de l'itinérance, la bonification des services et l'accompagnement directement offert aux personnes en situation d'itinérance et l'amélioration de la santé du filet de sécurité communautaire.

### 2.4.1 Prévenir l'itinérance

Dans son axe Prévention, le PAII 2021-2026 cible des clientèles particulièrement vulnérables à des moments précis de leur vie qui peuvent représenter des points de bascule. L'accent est mis sur les jeunes en centre de réadaptation, mais aussi sur la prévention de la complexification des problématiques qui peuvent influencer la stabilité résidentielle.

Il s'agit d'intervenir en amont pour éviter le passage à la rue des jeunes vulnérables et, en particulier, ceux qui quittent à leur majorité les centres de réadaptation pour jeunes en difficultés d'adaptation. En effet, le passage à l'âge adulte est un moment critique qui, trop souvent, peut se transformer en point de bascule vers l'itinérance. Pour contrer ce risque, nous pouvons compter sur les investissements annoncés dans le cadre du PAIII afin de développer un projet concerté permettant l'accès à des subventions au loyer tout offrant l'accompagnement nécessaire en logement afin de favoriser une stabilité résidentielle.

**MESURE 1.1 DU PAII : DÉDIER DES UNITÉS DE SUPPLÉMENT AU LOYER AVEC ACCOMPAGNEMENT AUX JEUNES HÉBERGÉS EN CENTRES DE RÉADAPTATION POUR JEUNES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION**

<p><b>INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX</b></p>	<p>Financement : 44 100\$ annuellement  Période : 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2026  PSL disponible : 7</p>
<p><b>ACTEURS CONCERNÉS</b></p>	<p>CIUSSSCN – Direction des programmes Santé mentale et Dépendances, Direction Jeunesse, Direction de la protection de la jeunesse, Programme Qualification des Jeunes, Aires Ouvertes</p> <p>OMH de la Ville de Québec, Portneuf, Baie-St-Paul et Côte-de-Beaupré</p> <p>Réseau d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)</p>
<p><b>ACTIONS RÉALISÉES</b></p>	<p><b>Décembre 2021</b> : Rencontre des différents OMH de la région afin de planifier la répartition des unités de supplément au logement sur le territoire</p> <p><b>22 février 2022</b> : Rencontre d'information à l'intention des organismes communautaires œuvrant en prévention de l'itinérance auprès d'une clientèle jeunesse.</p> <p><b>3 mars et 7 avril 2022</b> : Rencontres d'un groupe de travail afin de déterminer les mécanismes d'accès et les critères de priorisation pour l'octroi des PSL ainsi que les modalités d'accompagnement au logement, avec la collaboration des partenaires concernés. Le milieu communautaire confirme son intérêt à intégrer le projet ultérieurement. L'ensemble des partenaires est en accord avec le déploiement d'un projet pilote avec le programme Qualification des jeunes, auxquels viendront se greffer les autres partenaires ultérieurement dans le projet.</p> <p><b>8 avril, 2 et 5 mai</b> : Rencontres de travail avec le programme Qualification des jeunes pour l'amorce d'un projet pilote d'attribution de PSL.</p>

<p><b>ACTIONS EN COURS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature officialisant le partenariat réalisé entre l’OMHQ et le Programme Qualification des jeunes en cours ;</li> <li>▪ Identification par l’OMHQ d’une technicienne pouvant supporter le programme Qualification des jeunes dans l’accessibilité et l’administration des PSL;</li> <li>▪ Recherches de candidats et d’appartements;</li> <li>▪ Cibler les jeunes admissibles;</li> <li>▪ Trouver les logements et convenir des modalités d’entente avec des propriétaires;</li> <li>▪ Attribuer les premières unités de supplément de loyer à des jeunes;</li> <li>▪ Soutien continu par la DSMD pendant le déploiement;</li> </ul>
<p><b>ACTIONS À VENIR</b></p>	<p><b>Printemps 2023</b> : Lancement de l’appel de projets s’adressant aux organismes communautaires.</p> <p>Rencontre du groupe de travail élargi à prévoir cet automne.</p>

#### 2.4.2 Rehausser le continuum de services en dépendances

Parmi les nombreuses difficultés que peuvent rencontrer les personnes vivant une situation d’itinérance ou à risque de l’être, la dépendance en est une qui complexifie considérablement la trajectoire de sortie de la rue et de maintien en logement. Les investissements associés au PAII pour le continuum de services en dépendances pour les personnes en situation d’itinérance permettront des interventions ciblées répondant à des besoins concrets des personnes tout en permettant de prévenir l’aggravation ou la dégradation des réalités vécues.

Dans la Capitale-Nationale, un exercice de *kaikaku* qui visait la révision des trajectoires de services en dépendances a été réalisé en 2019. Cinq rencontres de consultations ont eu lieu, réunissant plusieurs acteurs intersectoriels, dont des représentants communautaires en dépendance et en itinérance. Cela a permis de déterminer quels étaient les enjeux et priorités régionales dans la révision de notre continuum de services qui impliquent à la fois les établissements de santé, le CIUSSS et les organismes communautaires, du point de vue de la dépendance. Une nouvelle rencontre de consultation a eu lieu le 15 juin 2022 afin de préciser les besoins qui sont spécifiques aux personnes en situation d’itinérance.

Nous savons que les services de sevrage modéré demeurent un besoin de première ligne de haute importance dans notre région. Le besoin en hébergement adapté pour une clientèle en consommation active de type « *wet shelter* » a aussi été évoqué. Également, il est réaliste de penser que les enjeux d’accès aux services en dépendance sont toujours d’actualité. Le bilan de la récente consultation apportera un éclairage important en regard de la priorisation des actions à mettre en place d’ici 2024.

### MESURES 3.1 DU PAII : REHAUSSER LE CONTINUUM DE SERVICES EN DÉPENDANCE

<p><b>INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX</b></p>	<p>Financement : 599 400\$  Période : 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2026  Stratégie : la majorité du financement sera investi pour des services dans la communauté.</p> <p><i>Note : Nous prévoyons déterminer le montant réservé aux organismes communautaires d'ici le 16 avril 2022.</i></p>
<p><b>ACTEURS CONCERNÉS</b></p>	<p>CIUSSSCN – Direction des programmes Santé mentale et Dépendances,  Direction régionale de santé publique</p> <p>Réseau d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)</p> <p>Organisateurs communautaires</p> <p>Organismes en dépendance, principalement en réduction des méfaits</p>
<p><b>ACTIONS RÉALISÉES</b></p>	<p>Compte tenu que les sommes pour l'année 2021-2022 ne sont pas reportables et qu'il est impossible d'aller en appel de projets dans le délai prescrit, la totalité du financement (249 750\$) a été octroyée au CIUSSS afin de consolider les services déjà existants.</p> <p><b>15 juin 2022</b> : Rencontre de consultation avec les partenaires impliqués en dépendances.</p>
<p><b>ACTIONS EN COURS</b></p>	<p>Définir les offres de services pouvant être déployées</p>
<p><b>ACTIONS À VENIR</b></p>	<p>D'ici le 31 août 2022, mise en commun des informations collectées lors de la consultation qui s'est tenue le 15 juin. Cela implique de prendre en considération les rétroactions écrites que nous recevrons d'ici 30 juillet.</p> <p>À l'automne 2022, lancement d'un appel de projets visant à répondre aux besoins communautaires identifiés comme prioritaires en considération du budget disponible pour l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale.</p> <p>À l'automne 2022, définir un plan d'action à moyen long / long terme considérant les enjeux et besoins spécifiques à la dépendance pour les personnes en situation d'itinérance.</p>

### 2.4.3 Offrir un accompagnement adapté

Dans son axe Accompagnement, le PAII 2021-2026 mise sur l'importance de l'accompagnement des personnes en situation d'itinérance en préconisant la mise en place d'actions concrètes en lien avec le logement, les soins et services sociaux et le revenu. À Québec, les priorités actuelles favorisent l'accès au logement dans un contexte de pénurie par l'augmentation du nombre de logements disponibles et de l'offre des services d'accompagnement tout en favorisant le soutien et la consolidation des services d'hébergement et le développement des services de fiduciaire.

Les ressources d'hébergement d'urgence et de transition sont des endroits nécessaires aux personnes vivant de l'itinérance tant pour faire face à leur situation dans le moment présent que pour les aider à sortir de la rue grâce aux accompagnements offerts. De plus, ces ressources jouent un rôle primordial en particulier pour les femmes vivant une situation d'itinérance.

Dans la ville de Québec, consolider le continuum des services d'hébergement est une priorité depuis déjà plusieurs années, en raison des taux d'occupation élevés qui, durant certaines périodes de l'année, amènent certaines ressources à devoir refuser l'accès à des personnes en situation d'itinérance. Cette situation s'est aggravée en contexte de pandémie.

Nous demeurons prudents quant aux explications de cette réalité et nous mettrons en commun les efforts déployés dans cette mesure du PAII avec celle qui vise à consolider les services de proximité. Nous espérons ainsi recueillir de l'information qualitative nous permettant d'avoir une meilleure lecture des profils des personnes en situation d'itinérance et de leurs besoins afin de poser des actions adaptées et, ainsi, réduire la pression sur les ressources d'hébergement d'urgence.

#### MESURE 6.1 DU PAII : SOUTENIR LE CONTINUUM D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET DE TRANSITION

#### MESURE 6.2 DU PAII : CONSOLIDER LES SERVICES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET DE TRANSITION POUR LES FEMMES

<b>INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX</b>	Financement : 1 500 000 \$ annuellement Période : 1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2026  <i>Note : Notre région a eu la chance de bénéficier de sommes en provenance de l'instance stratégique dès 2019 et qui ont été intégrées au financement du PAII en 2021. Le présent plan d'investissement doit tenir compte de cette variable.</i>
<b>ACTEURS CONCERNÉS</b>	CIUSSSCN – Direction des programmes Santé mentale et Dépendances  Ville de Québec  Ministère de la Santé et des Services sociaux  Réseau d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)

<b>ACTIONS RÉALISÉES</b>	Financement attribué à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lauberivière : 628 007\$</li> <li>- Rempart : 119 048\$</li> <li>- PECH - Camp de base : 422 952\$</li> <li>- L'Archipel d'entraide: 62 384\$</li> <li>- Équipe de liaison en itinérance (soutien aux RHU) 100 000\$</li> </ul> Financement attribué au Projet L.U.N.E.: 25 528\$
<b>ACTIONS EN COURS</b>	<p>Appel d'intérêt permettant aux ressources d'hébergement d'urgence de faire une demande rétroactive pour des dépenses engagées entre la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars 2022.</p> <p>Développement d'un outil facilitant d'évaluation des projets subventionnés afin de déterminer les modalités de reconduction des conventions de soutien financier.</p>
<b>ACTIONS À VENIR</b>	Consolidation du financement engagé via l'instance stratégique et régularisation des projets financés par 2 enveloppes budgétaires distinctes (VCS et instance stratégique)

Traditionnellement, il est demandé aux personnes de s'adapter et d'aller chercher les services offerts dans la communauté. Mais cette pratique n'est pas sans failles et ne permet pas de rejoindre l'ensemble des personnes en situation d'itinérance d'où la volonté de créer des services de proximité qui s'adaptent directement aux personnes en allant à leur rencontre dans leur milieu de vie et au moment opportun.

Cette mesure, comme la précédente, avait également été reconnue comme étant prioritaire à déployer en 2019. Des travailleurs de rue ont été ajoutés ainsi qu'une équipe mobile de crise habilitée à intervenir pour éviter la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance. Après presque deux ans d'opération, un bilan des activités sera réalisé en 2022.

## MESURE 6.3 DU PAII : CONSOLIDER LES SERVICES DE PROXIMITÉ EN ITINÉRANCE

<b>INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX</b>	<p>Financement : 424 800 \$ annuellement Période : 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2026</p> <p><i>Note : Notre région a eu la chance de bénéficier de sommes en provenance de l'instance stratégique dès 2019 et qui ont été intégrées au financement du PAII en 2021. Le présent plan d'investissement doit tenir compte de cette variable.</i></p>
<b>ACTEURS CONCERNÉS</b>	<p>CIUSSSCN – Direction des programmes Santé mentale et Dépendances</p> <p>Ville de Québec</p> <p>Ministère de la Santé et des Services sociaux</p> <p>Réseau d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)</p>
<b>ACTIONS RÉALISÉES</b>	<p>Financement attribué au P.I.P.Q.: 138 560\$ PECH équipe de crise 242 000\$</p>
<b>ACTIONS EN COURS</b>	<p>Appel d'intérêt permettant aux organismes travaillant avec les personnes en situation d'itinérance de faire une demande rétroactive pour des dépenses engagées durant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars 2022.</p> <p>Développement d'un outil facilitant d'évaluation des projets subventionnés afin de déterminer les modalités de reconduction des conventions de soutien financier.</p>
<b>ACTIONS À VENIR</b>	<p>Consolidation du financement engagé via l'instance stratégique et régularisation des projets financés par 2 enveloppes budgétaires distinctes (VCS et instance stratégique)</p>

Les sommes rendues disponibles pour soutenir le développement de la fiducie volontaire permettront à notre région de favoriser la consolidation des services existants qui intègrent dans la majorité des cas, à la fois la fiducie et l'accompagnement au budget.

Les services de fiducie volontaire permettent aux personnes utilisatrices une meilleure gestion de leur budget et de combler les principaux besoins de base notamment l'acquittement du loyer. En garantissant

le paiement du loyer, ce type de service œuvre directement au niveau de la stabilité résidentielle et offre l’opportunité d’éviter l’itinérance ou de se sortir de la rue.

**MESURE 7.1 DU PAII : DÉVELOPPER DES SERVICES DE FIDUCIE VOLONTAIRE**

<p><b>INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX</b></p>	<p>Financement : 100 000 \$ annuellement Période : 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2026</p>
<p><b>ACTEURS CONCERNÉS</b></p>	<p>CIUSSSCN – Direction des programmes Santé mentale et Dépendances Services Québec</p> <p>Réseau d’aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)</p>
<p><b>ACTIONS RÉALISÉES</b></p>	<p>Des services de fiducie avec accompagnement et éducation à la saine gestion financière existent sur notre territoire. Ceci dit, il est reconnu que ces services ne suffisent pas à la demande.</p> <p>Appel d’intérêt permettant aux organismes offrant de la fiducie de faire une demande rétroactive pour des dépenses engagées entre la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars 2022.</p> <p><b>Avril 2022</b> : Lancement de l’appel de projets s’adressant aux organismes communautaires. La totalité du financement disponible sera attribuée dans la communauté.</p> <p><b>2 juin 2022</b> : Comité d’analyse et d’évaluation des projets.</p>
<p><b>ACTIONS EN COURS</b></p>	<p>Confirmation des engagements financiers et signature des ententes.</p>
<p><b>ACTIONS À VENIR</b></p>	<p>Suivi des engagements financiers avec les organismes communautaires concernés.</p>

#### 2.4.4 Améliorer l'accessibilité au logement abordable et sécuritaire

La pénurie de logements rend plus difficile l'accès à un logement. Ainsi, deux priorités s'imposent à savoir augmenter le nombre de logements et augmenter l'offre de services d'accompagnement en logement transitoire et permanent. Ce problème semble nationalisé et Québec ne fait pas exception.

De plus, nous constatons qu'un rattrapage important est à réaliser dans l'accompagnement disponible au sein des projets d'habitation qui ont été subventionnés par le passé. Nous souhaitons viser la consolidation et la bonification des services d'accompagnement pour les logements transitoires et permanents actuellement présents dans le continuum résidentiel.

#### MESURE 5.2 ET 5.3 DU PAII : AUGMENTER LE NOMBRE DE LOGEMENTS ET L'OFFRE DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

<b>INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX</b>	Financement : 611 700\$ annuellement Période : 1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2026 PSL disponible : 22
<b>ACTEURS CONCERNÉS</b>	CIUSSSCN – Direction des programmes Santé mentale et Dépendances  OMH de la Ville de Québec, Portneuf, Baie-St-Paul et Côte-de-Beaupré  Réseau d'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)  Organismes communautaires
<b>ACTIONS RÉALISÉES</b>	<p><b>Décembre 2021</b> : Rencontre des différents OMH de la région afin de planifier la répartition des unités de supplément au logement sur le territoire</p> <p><b>1<sup>er</sup> mars 2022</b> : Rencontre d'information à l'intention des organismes communautaires œuvrant en prévention de l'itinérance et en accompagnement au logement.</p> <p><b>Mars 2022</b> : Appel d'intérêt permettant aux organismes offrant de l'accompagnement en logement de faire une demande rétroactive pour des dépenses engagées durant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars 2022.</p>

	<p><b>Avril 2022</b> : Lancement de l'appel de projets s'adressant aux organismes communautaires.</p> <p><b>2 juin 2022</b> : Comité d'analyse et d'évaluation des projets.</p>
<b>ACTIONS EN COURS</b>	Confirmation des engagements financiers et signature des ententes.
<b>ACTIONS À VENIR</b>	<p>Mise en place des nouveaux services, qui prévoient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Trouver les logements et convenir des modalités d'entente avec des propriétaires</li> <li>▪ Cibler les personnes à loger</li> <li>▪ Attribuer les premières unités de supplément de loyer</li> </ul> <p>Convenir d'entente formelle avec les OH et/ou des modalités de coopération avec les partenaires impliqués</p>

#### 2.4.5 Améliorer la santé du filet de sécurité communautaire

Cet objectif régional doit être porté collectivement et des réflexions importantes doivent se faire pour repenser les conditions et la charge de travail de l'ensemble des travailleurs du réseau élargi de la santé et des services sociaux, et plus spécifiquement, celui des intervenants du communautaire.

Les compétences se développent par l'accès à des formations, mais aussi par la création de communautés de pratiques intersectorielles axées sur le partage des expériences des différentes équipes travaillant à lutter contre l'itinérance. Ces pratiques sont reconnues comme stimulantes et ayant un impact positif sur la pratique des intervenants en plus de permettre la création de nouvelles relations professionnelles qui faciliteront les partenariats et le partage des responsabilités cliniques.

**MESURE 12.1 DU PAII : SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE BONNES PRATIQUES**

**MESURE 12.2 DU PAII : FORMER ET SENSIBILISER LES TRAVAILLEURS DE DIVERS MILIEUX CIBLÉS**

<b>INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX</b>	<p>Financement : 78 500 \$ devant être attribué en 2021-2022</p> <p>Note : Nous sommes à évaluer différents scénarios qui nous permettront d'atteindre les objectifs en mettant à contribution la fondation CERVO</p>
----------------------------------	---

En conclusion, un mot sur le fait que les actions vont se préciser en continu et qu'il est important avec la clientèle visée de garder une certaine agilité dans la réponse à donner ainsi que l'appréciation que nous avons d'avoir cette agilité entre les budgets pour répondre aux différentes priorités régionales.

## **2.5 ACCÈS COORDONNÉ**

Dans le contexte du programme Vers un chez-soi, le Québec s'est engagé à développer des mécanismes d'accès coordonné dans onze régions sociosanitaires. Le modèle à développer peut prendre une multitude de formes et visera à améliorer la fluidité et à développer une plus grande équité dans l'accessibilité aux ressources d'hébergement et/ou de logement.

Dans la région de la Capitale-Nationale, ces nouveaux travaux ont entraîné la mise sur pied du comité *Parcours résidentiel en itinérance* afin de se doter d'une lecture d'environnement plus pointue en ce qui a trait au continuum résidentiel. Ces travaux s'inscrivent dans la planification communautaire puisqu'ils ont contribué, par le processus de consultation qui lui est propre, à alimenter les consultations par axe et pourront permettre de développer des chantiers en complémentarité avec les projets financés. Les travaux n'ont toutefois pas pour objectif d'orienter les attributions budgétaires VCS.

### **2.5.1 Orientation régionale**

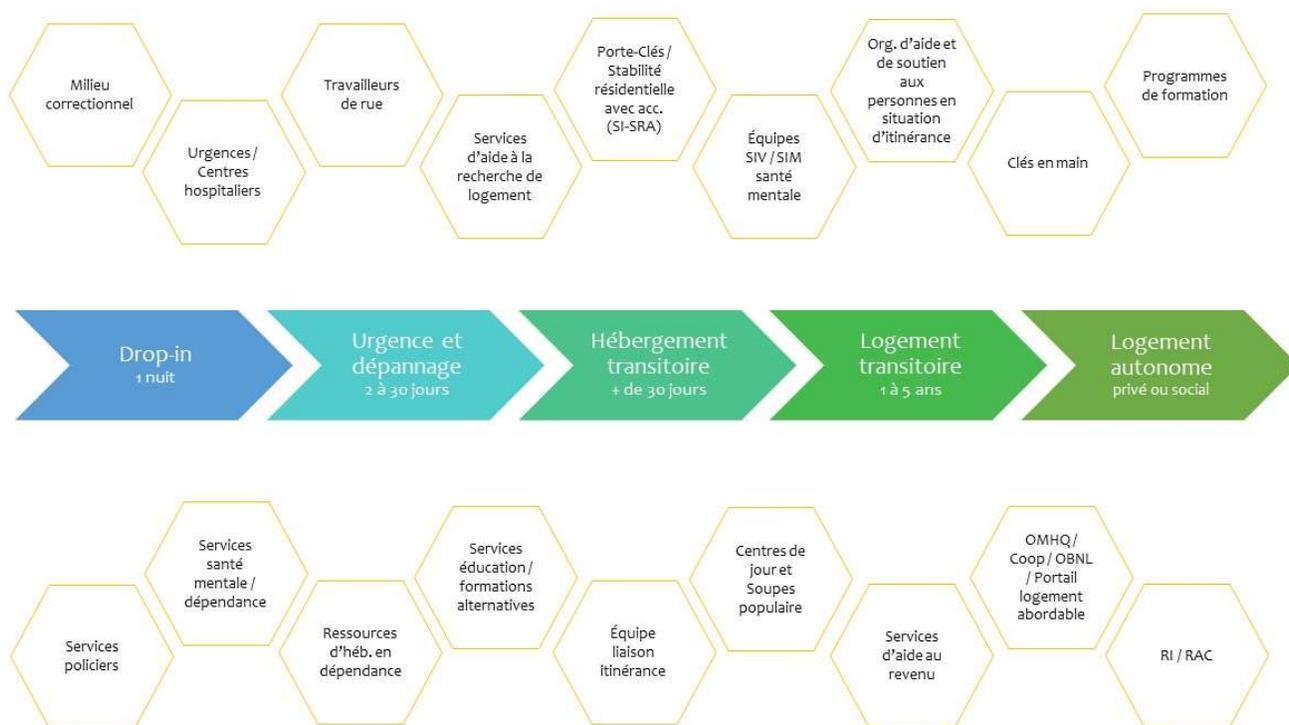
Dans le contexte de l'amorce des travaux de l'accès coordonné, nous nous sommes donné l'objectif de profiter du processus afin d'approfondir les contacts avec le milieu communautaire dédié à l'itinérance en recréant des ponts dans un contexte pandémique difficile qui succède à une période durant laquelle les contacts étaient déjà à renouer, en raison des impacts de la fusion des établissements de santé. En cohérence avec la structure de gouvernance, nous nous sommes lancé le défi d'être à l'écoute des besoins de la communauté, des partenaires ainsi que des utilisateurs de services afin de dresser une analyse objective du continuum résidentiel, en mettant de l'avant ce qui fonctionne déjà bien depuis plusieurs années, tout en invitant les acteurs à réfléchir autrement aux mécanismes qui peuvent être mis en place, afin de susciter l'émergence de nouvelles solutions.

### **2.5.2 Structure de gouvernance**

Dans cet objectif, nous avons mis sur pied au mois de mai 2021 une structure de gouvernance sous la forme d'un comité de suivi des travaux qui veillera au bon déroulement du processus et des retombées profitables pour la région de la Capitale-Nationale.

La composition du comité *Parcours résidentiel en itinérance* a été réfléchi de façon à tenir compte de l'intersectorialité propre à ce défi. La composition du comité de suivi des travaux est disponible à [l'annexe V](#). Le mandat du comité a été décrit plus en détail au sein de la section précédente détaillant les structures de gouvernance en itinérance.

### 2.5.3 Cartographie du continuum d'hébergement et de logement en itinérance



2021 - Document de travail : Parcours résidentiel en itinérance - S. Flamondon, T.S. - DSMD - CIUSSC

#### *Illustration préliminaire du continuum résidentiel en itinérance de la Capitale-Nationale*

Afin de réaliser un exercice de cartographie du système d'hébergement et être en mesure de réaliser une analyse diagnostique, le comité de suivi a procédé à un exercice de consultation individuelle avec l'ensemble des organismes communautaires offrant des services d'hébergement au sein du continuum résidentiel en itinérance.

Tout au long de la consultation, nous avons réalisé des entrevues semi-dirigées, d'une durée minimale de 90 minutes. Les entrevues ont visé à mieux connaître les services d'hébergement et de logement offerts par la ressource, les critères et les mécanismes liés à l'admission, les durées de séjour ainsi que les orientations de la clientèle à la fin du séjour. Sur le plan de l'analyse des processus, nous avons aussi sondé les organismes sur les obstacles à l'admissibilité observés dans le continuum résidentiel, les goulots d'étranglement connus, les trous de services, les conditions gagnantes ainsi que les pistes de solutions.

proposées. Une analyse qualitative du discours a ensuite été réalisée afin d'en ressortir les thèmes communs.

Lors de la première phase de consultation, vingt organismes ont été invités à participer et quinze d'entre eux ont accepté l'invitation. Dans un deuxième temps, nous avons approché seize organismes communautaires qui soutiennent le parcours résidentiel en itinérance (services d'orientation en logement, travail de rue, soutien, etc.) : dix de ces organismes ont accepté de participer au processus. Afin de compléter notre processus de consultation, nous avons animé un groupe de discussion avec des personnes utilisatrices des services. L'ensemble des consultations ont eu lieu de mai à octobre 2021. La liste des organismes ayant participé à l'exercice de consultation est disponible à [l'annexe XVI](#).

Après avoir recueilli plus de soixante-dix heures d'entrevues, la période de septembre 2021 à janvier 2022 sera consacrée à l'analyse, la cartographie des résultats ainsi qu'à la présentation de ceux-ci au comité de suivi. Nous avons complété le processus de présentation et de validation de l'analyse du parcours résidentiel auprès du comité de suivi au mois de mars 2022.

En plus de dresser un portrait descriptif, quantitatif et qualitatif du parcours résidentiel en itinérance, il a permis de recueillir les forces et les enjeux observés tant par les utilisateurs de services, les intervenants que les membres de la direction des organismes communautaires en itinérance.

À l'automne 2022, nous prévoyons réaliser la transition entre la phase d'analyse et de consultation et la mise en œuvre des travaux par la présentation des résultats à l'ensemble des partenaires en itinérance soit les intervenants et organismes consultés et/ou impliqués dans le parcours résidentiel ainsi que les membres du comité directeur en itinérance. Nous souhaitons que ces présentations puissent être l'occasion d'obtenir un portrait juste du parcours résidentiel et développer un langage commun. Suite à la présentation, nous souhaiterions prévoir un atelier afin d'être en mesure de choisir ensemble sur quel chantier la communauté souhaite se rassembler afin d'améliorer l'accessibilité au continuum résidentiel et amorcer la mise en place de solutions adaptées aux enjeux observés.

#### **2.5.4 Système de gestion de l'information en itinérance**

La consultation a été réalisée sous la forme d'entrevues semi-structurées et une analyse des thèmes de façon à pouvoir recueillir les besoins de la communauté en termes d'amélioration du parcours résidentiel en itinérance, vers un objectif commun de soutenir le développement d'une stabilité résidentielle.

En ce sens, aucune recension des systèmes de gestion de l'information en itinérance n'a été réalisée dans le processus de consultation et ce thème n'a pas été nommé comme un besoin parmi les partenaires en itinérance.

### 2.5.5 Communication, suivi, maintien et amélioration du système d'accès coordonné

L'ensemble des partenaires communautaires impliqués dans le continuum résidentiel ont été contactés au début du processus afin d'annoncer le début des travaux, le contexte et les inviter à participer au processus de consultation.

Tout au long du processus, le comité *Parcours résidentiel en itinérance* demeurera l'instance de communication et de suivi dans la région et sa composition intersectorielle permettra de rejoindre un grand nombre de partenaires. La mise en place de ce comité nous apparaît pertinente pour la région bien au-delà des travaux de l'accès coordonné et veillera au développement et à l'amélioration continue du continuum résidentiel en itinérance de la région.

## 2.6 RÉSULTATS COMMUNAUTAIRES SOUHAITÉS

**\*Noter que les éléments contenus dans cette section ont été abordés avec plusieurs partenaires communautaires en rencontre. Toutefois, il n’y a pas de consensus clair entre les acteurs régionaux autour des indicateurs. Nous proposons donc d’amorcer des travaux qui nous permettront de mieux comprendre et suivre l’évolution du phénomène sur le territoire.**

À la suite des consultations par axe réalisées avec les partenaires, des priorités régionales ont été mises de l’avant en lien avec chacun des cinq axes établis dans la Politique de lutte à l’itinérance. Les tableaux ci-dessous proposent une première analyse des résultats attendus. Ceux-ci pourraient évoluer dans notre région d’ici 2024. En effet, notre analyse actuelle repose sur des indicateurs qui demeurent à valider.

À cet effet, il est important de souligner que l’utilisation d’indicateurs est un changement de culture. En effet, l’offre de services en phénomène de l’itinérance et vers une adaptation de la réponse à la compréhension de l’itinérance dans notre réseau actuel de santé et de services sociaux n’est habituellement pas réfléchi en fonction d’indicateurs. Notre volonté est de tendre vers une meilleure compréhension du phénomène. Ce changement de culture nous invite à étudier les leviers à notre disposition pour chercher les informations existantes et à solliciter la participation de nos partenaires-intéressés à fournir des données. Dans un souci de transparence et de maintien d’une bonne collaboration avec nos partenaires, la publication du PARCI n’a été faite qu’après cet échange avec eux.

2.6.1 Favoriser l'accès au logement abordable

PRIORITÉ RÉGIONALE : FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT ABORDABLE

LOGEMENT	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR	CIBLE	FAISABILITÉ
		<p><b>Augmentation</b> du nombre de personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être ayant pu avoir accès à un supplément au loyer</p>	<p>Nombre de personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être ayant pu avoir accès à un supplément au loyer</p>	<p>Pour 2022-2024, augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être ayant pu avoir accès à un supplément au loyer</p>
	<b>MOYENS</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bonification des projets communautaires visant l'accessibilité au programme de subvention au logement (PSL).</li> <li>▪ Poursuite du partenariat avec l'OMHQ via le Comité directeur en itinérance et le Comité Parcours résidentiel en itinérance.</li> <li>▪ Analyse du parcours résidentiel en itinérance.</li> </ul>			

2.6.2 Santé du filet communautaire

PRIORITÉ RÉGIONALE : SANTÉ DU FILET COMMUNAUTAIRE

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR	CIBLE	FAISABILITÉ
	<p><b>Amélioration</b> de la satisfaction professionnelle des intervenants afin de favoriser la rétention du personnel et conséquemment, la possibilité pour la personne en situation d’itinérance de créer un lien significatif</p>	<p>Auto-évaluation sur une échelle de 1 à 10 de la satisfaction professionnelle chez les intervenants œuvrant dans des organismes offrant des services auprès des personnes en situation d’itinérance</p>	<p><b>Augmentation</b> du taux de satisfaction professionnelle des intervenants en itinérance en avril 2024.</p>	<p>Il est envisagé d’élaborer un sondage en collaboration avec le RAIQ</p>
<b>MOYENS</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bonification des échelles salariales de projets financés</li> <li>▪ Favorisation de la continuité des projets</li> <li>▪ Contacts réguliers avec le Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec pour favoriser la circulation de l’information</li> </ul>				

2.6.3 Accessibilité aux services d’accompagnement budgétaire

PRIORITÉ RÉGIONALE : ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR	CIBLE	FAISABILITÉ
REVENU	Augmentation du nombre de personnes pouvant accéder aux services d'accompagnement budgétaire	Nombre de personnes ayant obtenu des services d'accompagnement budgétaire	Pour 2022-2024, augmentation du nombre de personnes accompagnées annuellement par un service d'accompagnement budgétaire.	Explorer les possibilités d'aller chercher l'information annuellement auprès des organismes offrant le service
	<b>MOYENS</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appel de projets lié au plan d'action interministériel en itinérance pour financement de services de fiduciaire</li> </ul>			

2.6.4 Prévention des points de bascule vers l'itinérance et le décrochage scolaire chez les jeunes

ÉDUCATION, INSERTION SOCIALE ET SOCIOPROFESSIONNELLE

PRIORITÉ RÉGIONALE : PRÉVENTION DES POINTS DE BASCULE VERS L'ITINÉRANCE ET LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE CHEZ LES JEUNES

RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR	CIBLE	FAISABILITÉ
<p><b>Augmentation</b> du nombre de jeunes pouvant bénéficier de la présence d'un intervenant pouvant les soutenir dans le passage à la vie adulte.</p>	<p>Nombre de jeunes âgées entre 12 et 25 ans rejoints par les intervenants jeunesse.</p>	<p>Pour 2022-2024, augmentation du nombre de jeunes accompagnés annuellement par un intervenant communautaire, PQJ et Aires Ouvertes.</p>	<p>Définir les organismes pour avoir toujours le même comparatif</p>
<b>MOYENS</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documenter les points de bascule;</li> <li>▪ Projet pilote avec le programme Qualification des jeunes permettant l'octroi de subvention au logement pour les jeunes en sortie de centre de réadaptation;</li> <li>▪ Coordination des travaux avec la DJ</li> </ul>			

2.6.5 Amélioration de la cohabitation sociale en soutenant la sortie de l'itinérance chronique

COHABITATION SOCIALE ET ENJEUX LIÉS À LA JUDICIAIRISATION

PRIORITÉ RÉGIONALE : AMÉLIORATION DE LA COHABITATION SOCIALE EN SOUTENANT LA SORTIE DE L'ITINÉRANCE CHRONIQUE

RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR	CIBLE	FAISABILITÉ
<p><b>Augmentation</b> du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique rejointes</p>	<p>Nombre de personnes en situation d'itinérance chronique pouvant être rejointes lors du dénombrement</p>	<p><b>Augmentation</b> du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique accompagnée dans une perspective de sortie de la rue d'ici avril 2024.</p>	<p>Dénombrement prévu le 11 octobre 2022. Même si cette action a ses limites, elle permet de recueillir des mesures primordiales et un ordre de grandeur du phénomène pour un temps donné.</p>
<b>MOYENS</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Équipe liaison-itinérance</li> <li>▪ Analyse des enjeux d'accessibilité au sein du parcours résidentiel en itinérance afin de favoriser le développement de services complémentaires.</li> </ul>			

2.6.6 Amélioration des sorties d'établissements de détention

COHABITATION SOCIALE ET ENJEUX LIÉS À LA JUDICIARISATION

PRIORITÉ RÉGIONALE : AMÉLIORATION DES SORTIES D'ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION

RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR	CIBLE	FAISABILITÉ
Diminution du nombre de personnes en sortie d'un établissement de détention sans adresse	Nombre de personnes en sortie d'un établissement de détention sans adresse	Développer une stratégie permettant de suivre l'évolution du nombre de personnes sortant d'un établissement de détention sans adresse	Arrimages à mettre en place avec la détention
MOYENS			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration d'une travailleuse sociale au sein de l'établissement de détention de Québec.</li> </ul>			

## CONCLUSION

---

Le Plan d'action régional communautaire intégré (PARCI), plus qu'une analyse sur le phénomène de l'itinérance dans la Capitale-Nationale, se veut un travail de fond sur la recherche de solutions pour contrer l'itinérance et venir en aide à une population vulnérable confrontée aux précarités inhérentes.

Fruit de collaborations, d'échanges concertés et d'une réflexion commune, ce PARCI est tant l'amalgame des observations faites sur le terrain que de la prise en considération des orientations ministérielles du Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 et des mesures préconisées dans le cadre de la Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance Vers un chez-soi. De ce souci de faire ensemble, le CIUSSS de la Capitale-Nationale propose des choix stratégiques et une offre de services en itinérance en adéquation avec la réalité terrain et les orientations politiques.

Le CIUSSS et ses partenaires démontrent leur volonté de lutter contre l'itinérance en se donnant des priorités et en travaillant activement à améliorer la fluidité au sein du continuum résidentiel en itinérance et viser la stabilité résidentielle.

Offrir une réponse adaptée aux besoins de la clientèle est une responsabilité commune que se partagent le CIUSSS et ses partenaires. Fort de ce travail en commun, la Capitale-Nationale se centre dès maintenant sur l'atteinte des objectifs ciblés dans le PARCI 2021-2026.

# ANNEXES

## ANNEXE I - LISTE DES MEMBRES DU RAIQ

---

ADDICQ (Association pour la défense des droits et l'inclusion des personnes qui consomment des drogues au Québec)

Archipel d'Entraide

Aumônerie communautaire de Québec

Café-rencontre du Centre-ville

Centre communautaire de l'Amitié

Centres femmes aux 3A de Québec

Centre Le Passage

Centre Multi-Services Le Complice

Centre résidentiel Jacques-Cartier

Comité Maisons de chambres de Québec

Coopérative de solidarité SABSA

La Dauphine

Droit de Cité

L'Escapade de Val-Bélair

Table de quartier L'Engrenage

Gîte Jeunesse

Lauberivière

Maison de Job

Maison Marie-Frédéric

Maison Oxygène

Maison Revivre

Maison Richelieu Hébergement Jeunesse Sainte-Foy

Mères et monde

MIELS Québec

PECH

Le Piolet

Pilier Jeunesse

PIPQ

Point de repères

Projet LUNE

R.A.P. Jeunesse des Laurentides

Relais La Chaumine

Le Rempart

Le Rucher

SQUAT Basse-Ville

SPOT

Société Saint-Vincent de Paul

TAG - Travail de rue

TRAIC Jeunesse

TRIP Jeunesse

YMCA St-Roch

YWCA QUÉBEC

## ANNEXE II : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR EN ITINÉRANCE (2020-2021)

NOM ET FONCTION	ORGANISATION
<b>Patrick Duchesne</b> Directeur	Direction des programmes Santé mentale et Dépendances, CIUSSS-CN
<b>Frédéric Keck</b> Adjoint à la direction	Direction des programmes Santé mentale et Dépendances, CIUSSS-CN
<b>Karine Mantha</b> Agente de planification, programmation et recherche	Direction des programmes Santé mentale et Dépendances, CIUSSS-CN
<b>Sonia Dugal</b> Directrice Adjointe	Direction de la Santé publique, CIUSSS-CN
<b>Mélanie Harvey</b> Organisatrice communautaire	Bureau du président-directeur général adjoint, CIUSSS-CN
<b>Josée Martel</b> Directrice adjointe	Direction des services multidisciplinaires, CIUSSS-CN
<b>Nicolas Mercier-Lamarche</b> Procureur	Ministère de la Justice Direction générale des affaires juridiques, législatives et de l'accès à la justice
<b>Sébastien Bergeron-Guyard</b> Procureur en chef adjoint	Bureau du directeur des poursuites criminelles et pénales
<b>Christine St-Pierre</b> Directrice	Division du développement communautaire et social Ville de Québec
<b>Me Serge Giasson</b> Directeur des affaires juridiques	Ville de Québec
<b>Julie Bernard</b> Service des affaires juridiques	Programme nouvelle vision de la perception – IMPAC Ville de Québec
<b>David Fillion</b> Inspecteur Commandant section SUPPORT	Direction adjointe de la surveillance du territoire (DAST) Service de Police de la Ville de Québec (SPVQ)

<b>Mélanie Gravel</b> Coordonnatrice	Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)
<b>Martin Trudel</b> Administrateur	Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)
<b>Véronique Girard</b> Administratrice	Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)
<b>Carmen Brassard</b> Directrice des services gouvernementaux intégrés	Direction régionale de Services Québec de la Capitale-Nationale
<b>Isabelle Boivin</b> Conseillère aux relations avec les partenaires communautaires, intérim	Direction générale adjointe Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec
<b>Yann Auclair</b> Directeur adjoint	Centre Louis-Jolliet Centre de services scolaires de la Capitale
<b>Denis Robitaille</b> Directeur de la gestion des milieux de vie	Office municipal d'habitation de Québec

## ANNEXE III : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ INTERNE ITINÉRANCE CIUSSS

---

Nom	Direction
Frédéric Keck	DSMD
Karine Mantha	DSMD
Mylène Laboissonnière	DSMD
Alexandra Careau	DSM
Joanie Lallier	DSAPA
Linda Fournier	DJ
Maxance Bourque	DI-TSA-DP
Stéphanie Giguère	DPJ
Mélanie Harvey	OC CIUSSS

## ANNEXE IV : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ VILLE – RAIQ - CIUSSS

---

Nom et Fonction	Représentation
<b>Karine Crépault</b> Conseillère au service des loisirs, sports et vie communautaire	Ville de Québec
<b>Christine St-Pierre</b> Directrice de la division du développement communautaire et social	Ville de Québec
<b>Mélanie Gravel</b> Coordonnatrice	RAIQ
<b>Stéphanie Lampron</b> Présidente	RAIQ
<b>Frédéric Keck</b> Adjoint à la Direction des programmes Santé mentale et Dépendances	CIUSSSCN
<b>Karine Mantha</b> Agente de planification, de programmation et de recherche	CIUSSSCN

## ANNEXE V : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ PARCOURS RÉSIDENTIEL EN ITINÉRANCE

Nom et Fonction	Représentation
<b>Jérôme Bouchard</b> Conseiller en habitation	Ville de Québec
<b>Karine Crépault</b> Conseillère au service des loisirs, sports et vie communautaire	Ville de Québec
<b>Nathalie Giguère</b> PECH	Milieu communautaire
<b>Frédéric Keck</b> Adjoint à la Direction des programmes Santé mentale et Dépendances	CIUSSSCN
<b>Mylène Laboissonnière</b> Coordonnatrice équipe liaison itinérance	CIUSSSCN - Coordination et liaison - Équipe itinérance
<b>Stéphanie Lampron</b> YWCA	Milieu communautaire
<b>Mélanie Gravel</b> Coordonnatrice	RAIQ
<b>Sarah Plamondon, T.S.</b> APPR - Équipe itinérance	Animation - CIUSSSCN
<b>Denis Robitaille, urb.</b> Directeur de la gestion des milieux de vie	OMHQ

## ANNEXE VI : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR LE LOGEMENT

---

Le Piolet	TRIP Jeunesse
L'équipe de l'escapade	Lauberivière
Maison Marie-Frédéric	YWCA
Squat	Ville de Québec
Le Rucher	Société John-Howard
Maison Oxygène	Traic Jeunesse
Centre communautaire de l'Amitié	Centre multiservice Le Complice
Comité Maison de Chambres de Québec	Aumônerie communautaire
Maison de Job	PECH
Centre-Jacques Cartier	La Dauphine
Accroche-toit	Mères et monde
CIUSSSCN – Équipe Liaison itinérance	Local St-Roch
CIUSSSCN – Dépendances	CIUSSSCN – CLSC 1 <sup>ère</sup> ligne
CIUSSSCN – Centre de traitement Faubourg St-Jean	CIUSSSCN – Programme Qualification Jeunesse
CIUSSSCN – Organisation communautaire	



## ANNEXE VIII : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

---

Le Piolet	TRIP Jeunesse
L'équipe de l'escapade	Lauberivière
Maison Marie-Frédéric	YWCA
Squat	Ville de Québec
Le Rucher	Société John-Howard
Maison Oxygène	SPOT
Le Passage	Maison Richelieu
PECH	La Dauphine
Mères et monde	PIPQ
Aumônerie communautaire	SPVQ
CIUSSSCN – Santé publique	CIUSSSCN – Équipe Liaison itinérance
CIUSSSCN – Dépendances	CIUSSSCN – CLSC 1 <sup>ère</sup> ligne
CIUSSSCN – Organisation communautaire	



## ANNEXE X : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR LE REVENU

---

Le Piolet	Lauberivière
L'équipe de l'escapade	Mères et monde
Services Québec de la Capitale-Nationale	YWCA
CIUSSSCN – Dépendances	Aumônerie communautaire
CIUSSSCN – CLSC – 1 <sup>ère</sup> ligne	



## ANNEXE XII : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR L'ÉDUCATION, L'INSERTION SOCIALE ET SOCIOPROFESSIONNELLE

---

Le Piolet	RAP Jeunesse
L'équipe de l'escapade	Aumônerie communautaire
Services Québec de la Capitale-Nationale	Centre multiservice Le Complice
Maison Marie-Frédéric	Centre-Jacques Cartier
Le Rucher	Mère et monde
Maison Richelieu	Ville de Québec
PECH	La Dauphine
Centre communautaire de l'Amitié	Lauberivière
CIUSSCN – Dépendances	CIUSSCN – CLSC 1 <sup>ère</sup> ligne

# ÉDUCATION, INSERTION SOCIALE ET SOCIOPROFESSIONNELLE

**Adapter l'accessibilité à la réalité de l'itinérance**

- Adapter les horaires de travail
- Adapter les lieux de travail
- Adapter les modes de transport
- Adapter les outils de travail
- Adapter les méthodes de travail

- Adapter les horaires de travail
- Adapter les lieux de travail
- Adapter les modes de transport
- Adapter les outils de travail
- Adapter les méthodes de travail

**Une offre de services qui rejoint une plus vaste clientèle**

- Adapter les horaires de travail
- Adapter les lieux de travail
- Adapter les modes de transport
- Adapter les outils de travail
- Adapter les méthodes de travail

**Favoriser une approche globale**

- Adapter les horaires de travail
- Adapter les lieux de travail
- Adapter les modes de transport
- Adapter les outils de travail
- Adapter les méthodes de travail

**Reconnaissance d'autre forme d'implication sociale que le travail**

- Adapter les horaires de travail
- Adapter les lieux de travail
- Adapter les modes de transport
- Adapter les outils de travail
- Adapter les méthodes de travail

**Intervenir en amont de l'itinérance**

- Adapter les horaires de travail
- Adapter les lieux de travail
- Adapter les modes de transport
- Adapter les outils de travail
- Adapter les méthodes de travail

**Favoriser des conditions de réussite**

- Adapter les horaires de travail
- Adapter les lieux de travail
- Adapter les modes de transport
- Adapter les outils de travail
- Adapter les méthodes de travail

**Améliorer l'accompagnement dans la remise en action**

- Adapter les horaires de travail
- Adapter les lieux de travail
- Adapter les modes de transport
- Adapter les outils de travail
- Adapter les méthodes de travail

**Préparer davantage les sorties d'établissement**

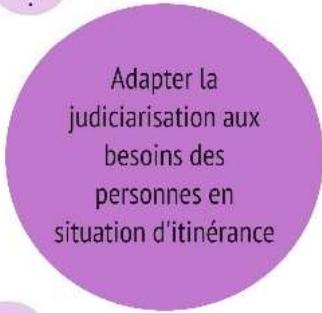
- Adapter les horaires de travail
- Adapter les lieux de travail
- Adapter les modes de transport
- Adapter les outils de travail
- Adapter les méthodes de travail

## ANNEXE XIV : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR LA COHABITATION SOCIALE ET LES ENJEUX LIÉS À LA JUDICIARISATION

---

Le Piolet	SPVQ
L'équipe de l'escapade	Société John-Howard
Local St-Roch	Aumônerie communautaire
Le Passage	PECH
TRIP Jeunesse	TRIP Jeunesse
Ministère de la Justice	Ville de Québec
Centre communautaire de l'Amitié	Ministère de la Santé publique
L'Engrenage	YWCA
Clinique Droit de cité	DPCP
RAP Jeunesse	Lauberivière
Archipel d'entraide	CIUSSSCN - Dépendances
CIUSSSCN – Organisation communautaire	CIUSSSCN – Équipe liaison itinérance

# COHABITATION SOCIALE ET ENJEUX LIÉS À LA JUDICIARISATION



## ANNEXE XVI : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION SUR LE PARCOURS RÉSIDENTIEL EN ITINÉRANCE

---

CRC Jacques Cartier	PECH
CMS le Complice	Piolet
Dauphine (La)	Rempart
Lauberivière (Femmes)	SQUAT Basse-ville
Lauberivière (Dégrisement)	YWCA Québec
Lauberivière (Réinsertion)	Café Rencontre Centre-Ville
Lauberivière (Halte)	Centre Femmes aux 3A
Maison Mère-Mallet - Le Toit	Clés en Main - APIR
Maison Oxygène	Comité Maison de Chambres
Mères et monde	Point de Repères
TRAIC Jeunesse	TRIP Jeunesse Beauport
Centre d'amitié autochtone	Office municipal d'habitation du Québec
Société John-Howard du Québec	Action-habitation

## ANNEXE XVII : LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION FINALE

Ministère de la Justice	Le Passage
SPOT	Lauberivière
RAIIQ	YWCA
Squat	Ville de Québec
Clés en main	Société John-Howard
Centre de services scolaires de la Capitale	Traic Jeunesse
L'Escapade	PIPQ
Clinique Droit de Cité	Aumônerie communautaire
PECH	La Dauphine
Maison de Job	Mère et monde
Centre-Jacques Cartier	Local St-Roch
Comité Maison de Chambre de Québec	Maison Oxygène
Maison Richelieu	CMS le complice
MIELS	Centraide
SPVQ	OMHQ
CIUSSSCN – Organisation communautaire	CIUSSSCN – Suivi dans la communauté
CIUSSSCN – Santé publique	CIUSSSCN – Direction services multidisciplinaires
CIUSSSCN – Dépendances	CIUSSSCN – Équipe SI/SRA
CIUSSSCN – Équipe SIM 6 - itinérance	

## BIBLIOGRAPHIE

---

CIUSSS. (2019). Analyse diagnostic de la Stratégie d'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir du MSSS (2018).

CIUSSS. (2015). Plan communautaire 2014-2019. Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance.

Gouvernement du Québec. (2021). Plan d'action interministériel en itinérance : 2021-2026. 72p.

Gouvernement du Québec et du Canada. (2019). Entente Canada-Québec concernant Vers un chez soi 2019-2024. 1–25.

Gouvernement du Québec et du Canada. (2019). Entente visant la mise en œuvre au Québec du volet capacité communautaire et innovation dans le cadre du programme Vers un chez-soi. 1–13.

Gouvernement du Québec. (2014). Politique nationale de lutte à l'itinérance. Ensemble pour éviter la rue et en sortir.

MSSS. (2019). Deuxième portrait de l'itinérance au Québec.

Réseau Solidarité Itinérance du Québec. (2019). Vers un chez soi - Pour une Entente Canada-Québec qui consolide une approche globale et communautaire dans la lutte à l'itinérance.